

COMMISSION NATIONALE SPORTIVE SOFTBALL -
Fédération Française de Baseball & Softball - 41, rue de Fécamp 75012
Paris



Règlement sportif : Open de France 13u 2018

**RÈGLEMENT SPORTIF DE L'OPEN DE
FRANCE 13U 2018
WEEKEND DU 25-26 AOUT 2018**



OPEN de France 13u 2018

Cahier des charges

Version	Date	Commentaire	Rédacteur	Validé par
0.00	13/04/2018	Création du Document	CNSS	
0.01	27/04/2018	Mise à jour suite à la réunion de la CNSS du 25 avril	CNSS	
0.02	02/05/2018	Mise à jours suite à la relecture du document CNSS	CNSS	
0.03	24/05/2018	Mise à jour budget	CNSS	



1 SOMMAIRE

1	Participation	3
2	Protection des joueuses et joueurs mineurs	3
3	Responsabilités	3
4	Le jeu	4
4.1	Terrain : tracés et dimensions	4
4.2	Règles spécifiques	4
4.2.1	Les balles	4
4.2.2	Les matchs	4

2 Participation

Il n'y a pas de limitation quant au nombre d'équipes qu'un club ou une ligue peu présenter.

Les équipes peuvent être des équipes de club, de ligue, ou indépendantes. Les joueuses et joueurs doivent avoir entre 10 et 13 ans, soit être nés en 2008, 2007, 2006 ou 2005.

Pour être autorisée à participer à la compétition, une équipe doit avoir rempli toutes les conditions et payé les droits d'inscription.

Inscription à l'Open de France	150 € + caution de 150€	29 juillet 2018
Arbitrage	Venir avec un arbitre hors encadrement technique	Aucun diplôme d'arbitrage n'est requis mais une habitude et une connaissance du jeu sont des pré requis. L'événement servira de formation avec un formateur certifié.
Scorage	Venir avec un scoreur pouvant assurer un scorage simplifié	Aucun diplôme de scorage n'est requis mais une habitude et une connaissance du jeu sont des pré requis.

L'Open de France est une compétition qui dure 2 jours pendant les vacances scolaires les samedi 25 et dimanche 26 août. La réunion technique ayant lieu le matin du samedi avant le début de la compétition.

Le format de la compétition dépendra du nombre d'équipes inscrites et sera communiqué au plus tôt après la date limite des inscriptions.

Toutes les joueuses et joueurs participants à l'Open de France doivent être licenciés à la FFBS et à jour de leur cotisation. Lors de la réunion technique, les responsables des équipes devront présenter des rosters ou licences des joueuses et joueurs et des pièces d'identités valides.

3 Protection des joueuses et joueurs mineurs

Les responsables de chaque équipe doivent être en mesure de présenter les éléments suivant à tout moment de la compétition pour chaque joueuse ou joueur inscrit sur le roster de l'équipe :

- Les pièces d'identités
- Les licences FFBS
- La photocopie de la pièce d'identité du tuteur légal ayant signé les autorisations et formulaires
- Les autorisations parentales accordant le droit de participer à la compétition
- Les autorisations parentales accordant le droit au responsable d'intervenir en cas d'accident (autorisation d'intervention d'hospitalisation et de soins médicaux)
- Les formulaires de droit à l'image

4 Responsabilités

Les équipes participantes sont responsables de leurs logements, nourriture et transport pendant la compétition. Le comité d'organisation pourra proposer des formules ou partenariats mais la FFBS ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des coûts ou tout autre évènements que ces offres pourraient provoquer.

Le comité d'organisation est responsable des aspects relatifs :

- aux terrains, vestiaires et sanitaires,
- à la restauration,
- à l'hébergement (si proposé) aux équipes et officiels,
- aux secours présents sur place,
- à la sonorisation et à ce qui a trait aux annonces.

La FFBS est responsable des balles pour la compétition, des récompenses et du format de la compétition. Un commissaire technique sera désigné par cette dernière afin de valider le bon déroulement de la compétition.

5 Le jeu

5.1 Terrain : tracés et dimensions

	Distance
Marbre -> 1^{ère} base	16m
Marbre -> clôture home run	45m
Marbre -> backstop	5m
Marbre -> plaque pitch	10,67m

5.2 Règles spécifiques

5.2.1 Les balles

Les balles utilisées pour la compétition seront des 11" 'Softtee'. Les balles seront fournies par la FFBS.

5.2.2 Les matchs

Le nombre de manches par match est limité à cinq (5).

- Si au bout d'une heure de jeu, les 5 manches ont été jouées (ce qui inclus l'équipe recevante même au score à la moitié de la 5^{ème} manche, ou l'équipe recevante même au score dans la seconde moitié de la 5^{ème} manche), le match est considéré comme terminé.
- Si les 5 manches ne sont pas terminées au bout d'une heure de jeu et que les équipes sont à égalité, alors la règle du Tie Break s'applique pour toute nouvelle manche.

Le nombre de points autorisés dans une manche est de quatre (4) plus les points marqués lors de la dernière action.

Un frappeur ayant quatre balles dans son compte n'est pas autorisé à aller en première base mais doit frapper dans une balle envoyée par son coach au marbre (sur le côté à l'opposé du frappeur, en dehors du terrain pour ne pas interférer dans la défense). Le frappeur ne peut pas bunter. Si le frappeur rate la balle ou frappe dans le territoire des mauvaises balles, le pitch est recommencé. Si le frappeur rate de nouveau la balle ou frappe dans le territoire des mauvaises balles alors le frappeur est retiré.

Les vols de bases ne sont autorisés que quand la balle touche le sol (wild pitch/pass ball ou le catcher relâche la balle). La prise de lead au lâché de la balle par le lanceur est néanmoins autorisée. Un vol non autorisé est sanctionné par le retrait du coureur.

Lors d'un jeu au marbre (tentative de retrait d'un coureur au marbre par la défense, jeu forcé ou non), le coureur devra effectuer un slide afin de limiter au maximum les contacts avec le catcher. De même le catcher devra adopter un positionnement afin d'éviter au maximum le contact. Tout jeu déclaré comme dangereux devra être sanctionné par l'arbitre soit en accordant le point à l'équipe attaquante dans le cas d'un jeu dangereux du catcher, soit par l'élimination du coureur dans le cas d'un jeu dangereux du coureur.

5.2.3 Protection des lanceurs

Afin de protéger les joueurs et d'inciter la formation des lanceurs chacun d'entre eux sera limité à 6 manches par jour au poste de lanceur (une apparition dans une manche au poste comptant pour une manche).

5.2.4 Sécurité

La sécurité sur le terrain et à ces abords est essentielle et les responsables d'équipe devront mettre en œuvre tout ce qui pourra assurer le bon déroulement de l'Open de France.

Dans ce but la Fédération tiens à rappeler quelques points en particulier :

- Les contacts entre les joueurs ne sont pas autorisés et doivent être, dans la mesure du possible évités (jeu au marbre, safetybase en 1^{ère}, courses sur base),
- Lors des échauffements des batteurs au cours d'un match les joueurs doivent aller dans le cercle d'échauffement qui est dans le dos du batteur,
- Le port des masques de protection pour les joueurs des 3^{èmes} bases, 1^{ère} base et des lanceurs ne sont pas obligatoires car le jeu est en balle molle mais sont conseillés.